

## COMMUNIQUE DE PRESSE Pour parution immédiate

### **Des compressions budgétaires importantes malgré une saine gestion**

*Trois-Rivières, le 5 mai 2011.*- À la suite du dépôt du projet de règles budgétaires par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, annonçant des compressions de 110 millions \$, la Commission scolaire du Chemin-du-Roy désire faire la lumière sur l'évolution de ses prévisions budgétaires 2011-2012.

#### **Compressions budgétaires à la Commission scolaire du Chemin-du-Roy : 2,5 millions \$**

Pour la Commission scolaire, cette compression représente environ 2,5 millions \$. De plus, à cette somme s'ajoutent les difficultés liées à la décroissance scolaire, ce qui prive la Commission scolaire de sommes importantes.

Rappelons que, lors de la présentation du rapport annuel du Vérificateur général du Québec en mai 2010, les frais d'administration de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy se comparaient très positivement à l'ensemble des organismes publics et parapublics et se reflétaient dans l'exercice budgétaire qui était en préparation pour 2011-2012.

Plusieurs éléments avaient été évalués pour l'année scolaire à venir afin de poursuivre une saine gestion, et ce, en toute efficacité pour la réussite des élèves.

#### **De retour à la table de travail, pour refaire des devoirs déjà bien rédigés**

Chacun des Services de la Commission scolaire avait déjà révisé l'organisation du travail pour rationaliser les dépenses en respectant l'efficacité de maintenir un service aux élèves de très haute qualité.

Le plan de travail vient de se modifier considérablement puisque dans un mois, nous devons déposer de nouvelles prévisions budgétaires, et tenir compte du manque à gagner de 2,5 millions \$ qui s'ajoute aux restrictions budgétaires déjà imposées par la Loi 100.

/2

*«Dans ce contexte, on ne peut que dénoncer l'annonce tardive de telles compressions. La Commission scolaire, par sa rigueur et son professionnalisme, refera une analyse en profondeur de ses prévisions budgétaires. Malheureusement, des améliorations que nous aurions pu apporter à notre milieu scolaire devront être mises de côté.»* de dire monsieur Yvon Lemire, président du Conseil des commissaires.

Ce qui demeure prioritaire pour la Commission scolaire, c'est sans contredit la réussite et le bien-être de nos élèves dans tous les niveaux d'enseignement.

-30-

Pour renseignements :  
Mme Hélène Corneau, directrice générale  
Téléphone : 819-379-5989, poste 7272